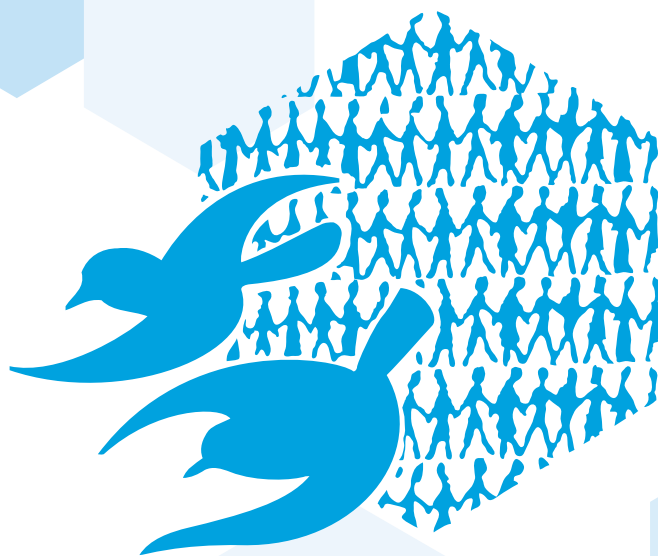


Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Différentiels de fécondité en Tunisie

• Hechmi Ben JELASSI

Office National de la Famille et de la Population, Tunisie

Après avoir enregistré durant la première moitié de ce siècle des niveaux relativement élevés, très voisins de la fécondité naturelle, les indices de fécondité en Tunisie amorcent à partir de l'année 1969 un fléchissement important.

Quelles que soient les données que nous prenons en considération, aussi bien celles de l'observation statistique que celles dégagées par les enquêtes, cette chute semble être évidente.

Le taux brut de natalité, estimé à 44 p. 1000 en 1960 et à 38,5 p. 1000 en 1970, est passé à 34,5 en 1981 et à 31,0 en 1986. Quant au taux global de fécondité des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans, évalué à 205 p. 1000 au milieu des années soixante, il a chuté à 160 p. 1000 vers le milieu des années 1970, pour avoisiner les 151 p. 1000 vers le début des années 1980 et atteindre 132,5 en 1985.

L'indice conjoncturel de fécondité, qui était de 7,15 en 1966, 5,79 en 1975 et 5,28 en 1980, a approché les 4,5 en 1985; soit respectivement un taux brut de reproduction de 3,51, 2,84, 2,60 et 2,2.

Selon les résultats de «l'Enquête Tunisienne sur la Fécondité» (1978), les femmes mariées âgées de 45-49 ans ont, en moyenne, 7,04 naissances vivantes. D'après l'enquête «Population-Emploi» (1980), cette moyenne est de 7, alors qu'en 1985, la somme des naissances réduites est de 4,5.

Mais si, dans l'ensemble, la fécondité a sensiblement baissé, qu'en est-il au niveau des régions?

L'objet de la présente communication est de déceler les différences de fécondité au niveau des grandes régions et des gouvernorats, ainsi que les facteurs qui déterminent cette variation.

Cette façon d'appréhender la fécondité permettra d'identifier les zones à forte fécondité, où entreprendre des actions visant à harmoniser la croissance démographique et la croissance économique, d'autant plus que la fécondité est la composante principale du croît démographique.

En Tunisie, les données relatives à la fécondité sont plus abondantes et généralement de meilleure qualité que celles touchant à la mortalité. Elles sont tirées de l'état civil, des recensements et des enquêtes.

I.- Les variations différentielles de la fécondité

La baisse de la fécondité observée au niveau national est enregistrée également au niveau régional. Mais cette baisse cache une forte disparité entre les régions tunisiennes.

1) Variations régionales de la natalité

Il ne fait aucun doute que le taux de natalité a diminué au cours de ces vingt dernières années. Cette baisse s'est manifestée à la fois dans les régions⁽¹⁾ côtières et dans les régions de l'intérieur du pays.

TABLEAU 1.- LE TAUX DE NATALITE (EN POUR 1 000) PAR REGION NATURELLE 1966-86

Régions	1966	1972	1981	1983	1986
District de Tunis	40	33	34	29	27
Le Nord Est	44	41	32	30	28
Le Nord Ouest	40	35	31	29	27
Le Sahel	45	38	32	30	31
Le Centre	49	40	40	35	36
Le Sud	46	41	40	36	36
TUNISIE	44	38	35	32	31

Source : Institut National de la Statistique.

La natalité a partout reculé, malgré les différences qui persistent entre les taux de natalité par région. Dans les régions côtières (le district de Tunis, le Nord-Est et le Sahel), la baisse est notable au total; elle a été assez prononcée à partir de 1966, mais elle a connu une stabilisation au cours des années 1980. Dans les reste des régions (le Nord-Ouest et le Sud), la diminution semble de grande ampleur au milieu des années 1960, mais paraît connaître une certaine lenteur récente.

Au niveau des gouvernorats⁽²⁾, le mouvement de baisse amorcée dans les années 1960 est loin d'être uniforme. A Tunis, le taux de natalité qui était de l'ordre de 38 p. 1000 en 1966 et 30 p. 1000 en 1972 a atteint 29 p. 1000 en 1986. A Kairouan, le taux de natalité passe de 49 p. 1000 en 1966 à 45 en 1972 et à 34,1 en 1986. A Nabeul, le taux de natalité a chuté de 44 p. 1000 en 1966 à 41 en 1972 et 29,4 en 1986, soit une régression de 14 points en l'espace de vingt ans.

Ce qui fait subsister les variations de natalité entre les gouvernorats, c'est la différence des variables socio-économiques dans chaque gouvernorat. La variable la plus prépondérante est sans doute le milieu. Ainsi, aux gouvernorats où le caractère rural est

(1) Une région regroupe plusieurs gouvernorats.

(2) La Tunisie est subdivisée en 24 gouvernorats. Le gouvernorat est la première unité administrative du pays.

assez prononcé correspond une forte natalité; c'est le cas des gouvernorats de Gafsa, Gabès, Médenine, Tozeur et dans une certaine mesure Béja, Jendouba, le Kef et Siliana.

Quoi qu'il en soit, la baisse la plus spectaculaire a été observée pour la ville de Kairouan, qui a vu sa natalité décroître de plus de 15 points au cours de ces vingt dernières années. Ce fait traduit l'inégalité des efforts déployés au niveau des gouvernorats pour réduire la natalité.

2) Différentiels de fécondité

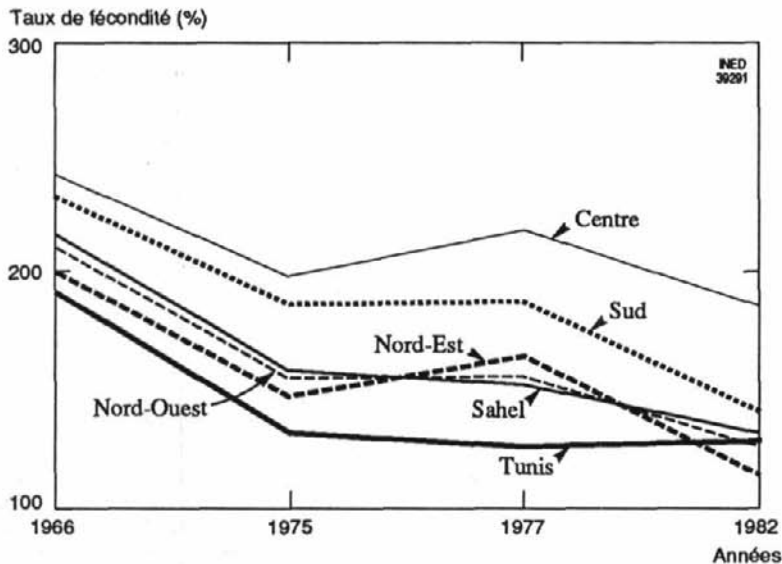
Le taux global de fécondité a accusé une nette tendance à la baisse depuis 1966, relativement importante jusqu'au milieu des années 1970, puis beaucoup plus modérée ensuite.

a) Disparités régionales de la fécondité

Au niveau des régions, l'évolution du taux de fécondité est fluctuante.

L'évolution globale de la fécondité présente des variations très nettes d'une région à l'autre. Dans une première approche, on peut distinguer deux groupes de régions :

- Les régions de Tunis, du Nord-Est, du Sahel et du Sud ont connu une chute régulière de leur taux de fécondité depuis l'année 1966 (graphique 1).
- Dans les régions du Nord-Ouest et du Centre, le taux de fécondité a connu une hausse notable au cours de l'année 1977. L'ampleur de la diminution de la fécondité diffère d'une période à l'autre et d'une région à l'autre.



Graphique 1.- Evolution du taux de fécondité par région

Il est indéniable que pour toutes les régions considérées, la chute la plus forte a été observée entre 1966 et 1975.

Ce fait s'explique par le passage d'une fécondité naturelle à une fécondité planifiée, résultant de la mise en place, depuis 1964, d'un programme expérimental de planification familiale qui a été reconduit et officialisé quelques années plus tard.

Pendant la période 1966-1975, la baisse a atteint en moyenne 32,6% à Tunis, 27,4% au Sahel et 20,2% au Sud. Ainsi, Tunis est le plus grand bénéficiaire de cette régression de la fécondité, suivie de près par le Sahel, le Nord-Est et le Nord-Ouest.

Comparée aux taux observés en 1977, la fécondité accuse une légère baisse en 1982.

Malgré la diminution prometteuse amorcée en 1966, la fécondité demeure encore à un niveau élevé. Le Centre est la région la plus féconde de la Tunisie.

b) Différentiels de fécondité selon les gouvernorats

Les disparités de la fécondité constatées dans les régions s'observent aussi au niveau des gouvernorats tunisiens.

TABLEAU 2.- EVOLUTION DU TAUX GLOBAL DE LA FECONDITE (EN POUR 1 000) PAR GOUVERNORAT DE 1966 A 1982

Gouvernorats	1966	1975	1977	1982	Taux (en %) d'accroissement 1966-1982
Tunis	194,4	131,0	126,4	128,5	- 33,9
Zaghouan	*	166,9	161,3	116,8	- 30,0**
Bizerte	200,3	146,8	150,4	131,6	- 34,2
Béja	204,7	143,8	163,9	118,0	- 42,4
Jendouba	184,9	141,0	160,8	174,7	- 5,5
Le Kef	213,6	140,2	143,3	90,5	- 57,6
Siliana	*	168,7	176,8	111,5	- 33,9**
Kasserine	240,8	195,7	209,7	208,9	- 13,2
Sidi Bouzid	*	206,1	230,7	169,5	- 17,8*
Gafsa	259,5	192,9	185,7	158,1	- 39,1
Tozeur	*	*	*	167,2	-
Médenine	212,1	190,5	195,5	164,6	- 22,4
Tataouine	*	*	*	183,9	-
Gabès	232,7	178,2	180,9	167,7	- 27,9
Kébili	*	*	*	185,0	-
Sfax	213,1	143,7	148,4	121,2	- 43,1
Kairouan	245,2	195,6	210,9	178,6	- 27,2
Mahdia	*	171,6	153,4	138,1	- 19,5**
Monastir	*	158,5	154,3	122,4	- 22,8**
Sousse	225,1	162,3	155,6	137,5	- 38,9
Nabeul	227,2	157,8	159,4	136,2	- 40,0

Source : Institut National de la Statistique

* Gouvernorat nouvellement créé, les données ne sont pas disponibles pour l'année considérée

** Il s'agit de la période 1975-1982.

La période 1966-1982 a été marquée par une baisse relativement sensible de la fécondité dans tous les gouvernorats du pays. La chute la plus importante a été signalée dans le gouvernorat du Kef, et la diminution la plus faible dans le gouvernorat de Jendouba. Pourtant Jendouba et le Kef sont deux gouvernorats limitrophes, font partie de la même région (le Nord-Ouest) et ont presque les mêmes caractéristiques socio-démographiques.

Le gouvernorats restants se trouvent dans une situation intermédiaire. Aux gouvernorats côtiers, où la baisse est notable, les conditions économiques plus favorables et les prestations sociales facilement accessibles et plus abondantes, s'opposent les gouvernorats démunis de l'intérieur du pays où la décroissance de la fécondité est timide et lente, en particulier au début des années 1980.

Ceci étant, la fécondité reste encore élevée dans plusieurs gouvernorats du pays, en dépit des efforts déployés par l'Office National de la Famille et de la Population, qui dès sa création a mis en place une batterie de moyens pour endiguer ce phénomène et par conséquent harmoniser le croît démographique et le croît économique.

Le fécondité la plus faible est la particularité du gouvernorat du Kef, alors qu'à l'opposé c'est le gouvernorat de Kasserine qui enregistre le taux de fécondité le plus élevé en 1982 (208,9 p. 1000).

Dans le reste des gouvernorats, la fécondité connaît des hauts et des bas. C'est sûrement le poids relatif du milieu rural qui prime dans cette variation.

Si on examine l'indice conjoncturel de fécondité selon les différentes régions, on débouche sur les mêmes disparités que celles dégagées précédemment. Il ressort que toutes les régions tunisiennes ont connu une baisse de grande ampleur de leur indice conjoncturel de fécondité. La chute la plus significative a été signalée au niveau de la région de Tunis, où l'indice conjoncturel de fécondité (la somme des naissances réduites) a régressé de 6,3 en 1966 à 3,1 en 1982, soit une réduction de 50%.

Dans les autres régions, le mouvement de baisse était moins fort. L'indice conjoncturel de fécondité dans le Sahel est passé de 7,3 en 1966 à 4,5 en 1982, soit une diminution de 2,8 points.

Malgré ce mouvement de baisse, l'indice conjoncturel de fécondité enregistre en 1982 des niveaux très variables d'une région à l'autre, il oscille entre un minimum de 3,1 dans la région de Tunis et un maximum de 6,4 dans le Centre. Ailleurs, la fécondité reste élevée, elle varie de 4,4 dans le Nord-Est à 5,9 dans le Sud.

Au niveau des gouvernorats, la baisse la plus faible est observée dans le gouvernorat de Kairouan, où l'indice conjoncturel de fécondité est passé de 8,2 en 1966 à 6,6 en 1982. A l'opposé, c'est le gouvernorat de Tunis qui est le plus touché par cette régression : l'indice conjoncturel de fécondité a diminué de moitié entre 1966 et 1982, passant de 6 à 3.

II.- Les causes de la variation de la fécondité en Tunisie

Les facteurs ayant une influence directe ou indirecte sur la descendance du couple tunisien sont d'ordres économique, démographique et socio-culturel. Nous nous proposons de dégager la relation qui peut exister entre la fécondité et quelques variables à travers la dimension régionale du pays.

1) L'alphabétisation

Dans ses différents plans de développement, la Tunisie a accordé une attention particulière à l'éducation. Le budget alloué à l'éducation nationale a toujours représenté à peu près le tiers du budget de l'Etat. Mais les investissements réalisés dans ce cadre étaient inégalement répartis sur les régions. C'est la ville de Tunis et, dans une certaine mesure, les régions côtières, qui ont le plus tiré profit des crédits réservés à l'enseignement de la population.

Le résultat de cette inégale répartition ne s'est pas fait attendre. Certes, le taux d'analphabétisme a partout chuté, mais la baisse a été plus rapide dans le District de Tunis, le Nord-Est et le Sahel que dans les autres régions. Ce sont les régions où le taux d'analphabétisme est le plus élevé qui se caractérisent par une fécondité élevée.

TABLEAU 3.- TAUX D'ANALPHABÉTISME ET TAUX BRUT DE NATALITÉ SELON LES RÉGIONS EN 1984

Taux	Régions				
	District de Tunis et Nord-Est	Nord-Ouest	Sahel	Centre	Sud
Analphabétisme (%)	37,7	56,7	41,5	61,2	47,7
Natalité (p. mille)	29,9	29,6	31,3	35,8	38,2

Source : Institut National de la Statistique

La région du Nord-Ouest, où le taux d'analphabétisme est relativement important, connaît une fécondité comparable à celle de la région de Tunis et du Nord-Est, en grande partie en raison d'une forte stérilité résultant d'une fréquence assez élevée des maladies respiratoires.

2) Le déséquilibre régional

En Tunisie, le développement économique s'est concentré sur les régions côtières, et s'est traduit par un renforcement du secteur industriel et un délaissement de l'agriculture, secteur dominant dans les régions à forte fécondité. Ainsi, aux années 1960, 87% des investissements réalisés et 90% des emplois créés l'ont été au bénéfice du littoral.

Les couples issus des régions défavorisées, hantés par la pauvreté, voyaient dans leur progéniture une source de maximisation de leur revenu. Ceci explique la forte fécondité des régions du Centre et du Sud.

L'urbanisation, et ses effets directs et indirects, associée à d'autres facteurs, n'a fait que creuser l'écart entre les deux groupes de régions.

Si on se réfère à la classification⁽³⁾ hiérarchique de chaque région selon son degré de développement, établie par le Commissariat Général au Développement Régional, on constate que les régions les « plus développées » sont les moins fécondes.

3) La pratique contraceptive

Perçu comme l'un des éléments essentiels du développement économique et social, et encouragé par les instances politiques, le programme de la planification familiale en Tunisie a obtenu des résultats fort encourageants.

Le total des visites a été multiplié par 73 entre 1964 et 1986, passant ainsi de 12620 à 923343. Le nombre d'insertions primaires de stérilet est en augmentation continue depuis 1964 (54891 en 1986 contre 1154 en 1964). La distribution des condoms a connu un développement rapide; les services de planning familial en ont distribué 13863 en 1986 contre 8407 en 1973. Il en est de même pour la ligature des trompes : l'effectif des femmes ligaturées a été multiplié par 35 entre 1964 et 1986.

Le taux de pratique⁽⁴⁾ n'est pas en reste. Il a évolué positivement entre 1978 et 1987. Selon l'Enquête Tunisienne sur la Fécondité (1978), ce taux est de 31,4%. L'Enquête Tunisienne sur la Prévalence Contraceptive (1983) l'a évalué à 41,1%, alors que l'enquête « Connaissances, Attitudes et Pratiques » (1987) le situe à 52,1%.

Le taux de pratique est très variable d'une région à une autre, il est très faible dans les régions à forte fécondité et relativement élevé dans les régions à fécondité réduite. Ainsi, il est de 17,7% dans le Centre en 1983, 24,1% dans le Sud, 41,5% dans le Nord-Ouest, 47,1% dans le Nord-Est, 47,1% dans le Sahel et 58,1% dans la région de Tunis.

Conclusion

Des résultats consignés dans la présente communication, il ressort que la fécondité en Tunisie a baissé assez sensiblement au cours de ces deux dernières décennies. Cette baisse est plus rapide dans les régions de Tunis, du Nord-Est et du Sahel que dans les autres régions.

Il existe un déséquilibre frappant entre les régions dans le rythme de la procréation : le Centre, le Sud demeurent des régions à fécondité élevée; à l'opposé, le Nord-Ouest, le Nord-Est et la Région de Tunis enregistrent une fécondité moyenne.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette différenciation. Nous avons évoqué successivement l'analphabétisme, le développement inégal des régions et la pratique contraceptive.

Des études cherchant à identifier les facteurs déterminants de la fécondité ont démontré l'existence d'une corrélation directe entre le niveau de la fécondité et l'utilisation

⁽³⁾ Cette classification se base sur différents critères : importance de la population rurale, urbanisation, chômage, migration, alimentation en eau et électricité, km. de pistes, population défavorisée, analphabétisation, nombre de lits, mortalité, gourbis.

⁽⁴⁾ Le taux de pratique est le rapport entre l'effectif des femmes mariées (15-49 ans) utilisant une méthode de contraception au moment de l'enquête et le total des femmes mariées et âgées de 15 à 49 ans.

des méthodes contraceptives. Ainsi, pour atténuer le rythme d'accroissement de la population, pour ne pas entraver le développement économique du pays et amoindrir les distorsions relevées au niveau des régions, l'Office National de la Famille et de la Population est appelé à renforcer et intensifier ses actions dans le Centre et le Sud du pays. Le rapprochement des centres, la diversification des services et l'intégration des services de santé et de planification familiale contribueront à l'amélioration de l'utilisation de la contraception.

Parallèlement, au niveau régional, la dimension démographique doit être intégrée dans tous les plans de développement, et notamment dans les projets de développement rural et pré-urbain. Ces projets auront pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie de la population et la réduction de la pauvreté et des disparités économiques et sociales.

Pour cela, une étroite collaboration entre l'Office National de la Famille et de la Population et le Commissariat Général au Développement Régional devient inéluctable.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] AZOUZ L. (1985) «Evolution de la fécondité à travers certains travaux», *Actes du Colloque National : La Fécondité en Tunisie*, Office National de la Famille et de la Population, avril 1985, 11-38.
- [2] BELLOUMI A. (1987) *Les facteurs déterminants de la fécondité en Tunisie, Table Ronde*, Office National de la Famille et de la Population, avril 1987, 24 pp.
- [3] BEN HAJ A. (1985) «Fécondité et indicateurs socio-économiques à travers la dimension régionale tunisienne», *Actes du Colloque National : La Fécondité en Tunisie*, Office National de la Famille et de la Population, avril 1985, 168-187.
- [4] Institut National de la Statistique, *Annuaire statistique de la Tunisie*, 1966, 1977, 1986; *Recensement Général de la Population*, 1975, 1984, Volume Caractéristiques démographiques.
- [5] Office National de la Famille et de la Population (1987) *Statistiques de Planning Familial au cours du premier semestre 1987*, N 2, 72 pp.
- [6] TARIFA C. (1985) «Situation et perspectives d'évolution de la fécondité en Tunisie». Office National de la Famille et de la Population, avril 1985, 1-9.
- [7] VALLIN J. (1971) «Limitation des naissances en Tunisie. Efforts et résultats», *Population*, Numéro spécial 1971, 181-204.